

Les professionnels évoquent une baisse d'activité estivale de l'ordre de 5 %. Le mauvais temps qui a sévi du mois d'avril jusqu'à la mi-juillet a poussé les touristes à privilégier les destinations du Sud mais, là comme ailleurs, la crise les a rendu particulièrement attentifs à leurs dépenses.

Tourisme : un cru 2012 en recul dans les régions

La saison estivale 2012 ne restera pas dans les annales. Les taux de change favorables qui ont permis aux Américains, Britanniques et Japonais, notamment, de reprendre le chemin de la capitale n'ont apparemment pas eu le même effet sur les stations touristiques dans les régions. Les professionnels évoquent le mauvais temps, quatre week-ends d'élections au printemps, l'absence de pont au 14 Juillet et la crise pour expliquer une baisse d'activité de l'ordre de 5 % cette année, corroborée par les premiers chiffres publiés hier par le cabinet Protourisme. Et il n'est pas sûr que le retour du beau temps fin juillet et les fortes chaleurs de ces derniers jours aient suffi à sauver la saison.

« La mauvaise météo au nord de l'Europe a largement profité au sud de la France, confirme le comité régional de tourisme Paca. Les clients étrangers, notamment néerlandais, belges et allemands, sont massivement descendus vers le Midi, particulièrement dans le Vaucluse, le Var et les Alpes-Maritimes. La fréquentation des Français est plutôt stable et enregistre même un léger

repli dans les régions de montagne. » En fait, fin juillet, 76 % des professionnels de Paca estimaient le niveau de fréquentation « assez bon à bon ». Ils étaient 81 % l'an passé à pareille époque. « Nous avons été pénalisés par la baisse de notre principale clientèle au mois d'août, les Italiens, moins nombreux en raison de la crise économique qui touche la péninsule », explique Michel

57%

Le taux des professionnels du tourisme en Aquitaine satisfaits de la haute saison.

Tschann, président du Syndicat des hôteliers de la Côte d'Azur. Les Scandinaves, les Anglais ainsi que les Russes étaient au rendez-vous mais, à Cannes, la clientèle du Moyen-Orient a fait défaut en août en raison du ramadam.

Le début de saison a été plus difficile en Languedoc-Roussillon où,

sans retrouver les niveaux de l'an dernier, le beau temps du mois d'août devrait permettre de maintenir l'activité touristique dans la moyenne des années précédentes. Les professionnels évoquent la crise. Elle se matérialise par une progression des réservations de dernière minute à prix réduits et une réduction des dépenses de restauration et de loisirs. L'Aquitaine n'est pas épargnée non plus et seuls 57 % des professionnels sont satisfaits de la haute saison qui rattrape un début d'été difficile. « Les vacanciers recherchent à la fois le bon plan et la météo la plus favorable », résume Brigitte Bloch, directrice du comité régional de tourisme, qui note aussi que « la recherche de l'hébergement gratuit, en famille ou chez des amis, progresse et représente 50 % en Aquitaine contre 66 % en France ».

Les JO ont pénalisé Paris

Plus au nord, en Charente-Maritime, 2012 est « un bon cru » même si juillet a été plus difficile, notamment pour les îles de Ré et d'Oléron. Là encore, les vacanciers font attention à leurs dépenses.

En Bretagne, fin juillet, Yvon Bonnot, le maire de Perros-Guirec était soulagé d'avoir pu contenir le recul de la fréquentation à 5 %. Pour le comité régional du tourisme, les trois quarts des professionnels bretons étaient alors insatisfaits, mais août s'annonce meilleur avec une première quinzaine « assez bonne ». L'effet météo a été encore plus sensible en Normandie. « Le mois d'août est venu relever l'été 2012, note-t-on au comité régional du tourisme. Certains adhérents ont même un meilleur chiffre en août 2012 qu'en août 2011. » Dans les terres, l'Alsace n'a pas égalé son record de l'an passé mais le niveau d'activité reste élevé dans toute la région. L'Auvergne n'est pas mieux lotie. Là encore, l'activité du mois d'août devrait permettre d'afficher un bilan qualifié de « correct » par les professionnels. Paris, qui annonçait hier avoir enregistré une croissance de 1,4 % sur le premier semestre (tourisme d'affaires compris), admettait toutefois que pendant la période des JO de Londres, le taux d'occupation des hôtels avait baissé de 2,3 %...
SERVICE RÉGIONS



Deauville, juillet 2012. Sensible à l'effet météo, l'activité touristique du mois d'août en Normandie relève la saison.

Les communes marquent peu d'empressement pour les nouveaux labels

Depuis la réforme de 2006, elles ont seulement 46 « stations classées de tourisme » et 334 « communes touristiques ».

C'est le grand toilettage en matière touristique. Les 3.500 « communes touristiques » et les 525 qui étaient classées « station de tourisme » selon un règlement obsolète remontant à 1919, doivent déposer de nouvelles demandes sous peine de perdre leur précieux statut. La loi du 14 avril 2006, suivie par la circulaire du 3 décembre

2009, instaure deux changements majeurs : le label n'est plus définitif, puisqu'il dure cinq ans pour la « commune touristique » et douze ans pour la station classée, et par ailleurs, la procédure de classement se veut plus rapide. « Cela met fin aux dix années d'attente entre le dépôt du dossier et l'obtention du classement », souligne Géraldine Leduc, directrice générale de l'Association nationale des maires de stations classées et des communes touristiques (ANMSCCT). Mais les critères d'attri-

bution sont plus exigeants. Avant de prétendre être station classée, il faut déjà être « commune touristique » et donc avoir rempli plusieurs données (posséder un office de tourisme, un quota d'offre hôtelière, ...), puis coller à une liste de 46 critères qui ouvrent le droit au label « station classée de tourisme » (être dotée d'un plan local d'urbanisme, diffuser l'information touristique en plusieurs langues...). « Les dossiers sont très lourds à constituer pour les petites villes », fait du coup remarquer François Com-

meinhes, de l'association des Maires de France (AMF). Ce qui expliquerait en substance le relatif attentisme des villes. Elles sont à ce jour seulement 934 à avoir obtenu le macaron « commune touristique » version 2006. Et tout juste 46 à faire partie du cercle privilégié des « stations classées de tourisme ».

Avantages financiers

Autre raison justifiant ce manque d'élan : la multiplication des réformes touristiques en cours (classement

hôtelier, offices de tourisme). « Les lois se mélangent ! Des demandes sont en suspens car entre-temps des hôtels ou des offices de tourisme ne répondent plus aux critères », soulève Géraldine Leduc. Pourtant, les villes ont tout intérêt à faire la démarche. Outre l'indéniable « plus » en termes de communication, être « station classée » ouvre droit à des avantages financiers tels que la perception directe de la taxe sur les droits de mutation (pour les villes de 5.000 habitants maximum) ou le pro-

duit de la taxe additionnelle aux droits d'enregistrement ou à la taxe de publicité foncière. Des retombées non négligeables même si elles n'ont pas beaucoup évolué par rapport à l'ancienne version. « Le surclassement démographique n'entraîne pas d'augmentation de la dotation globale de fonctionnement (DGF), mais il donne droit à des rémunérations plus importantes pour les élus et permet de créer de nouveaux postes à la mairie », précise aussi Géraldine Leduc.
MARION KINDERMANS